



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dépendance

Question écrite n° 43724

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'état actuel de la prestation spécifique dépendance créée par la loi du 27 janvier 1997. Actuellement, en effet, alors que l'INSEE évalue à 700 000 personnes le nombre de personnes concernées, il n'y aurait qu'environ 160 000 bénéficiaires, ce qui ne représente qu'un très faible pourcentage. D'autre part, cette allocation étant laissée à l'appréciation des conseils généraux, il y a une grande disparité de traitement entre les départements. Il lui demande si des mesures sont envisagées pour améliorer cette situation et permettre à la loi d'apporter les services attendus par de nombreuses familles concernées.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43724

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2000, page 1741